

# Stratégie du syndicalisme d'action directe

partie 5 :

**autonomie prolétarienne  
et indépendance syndicale**

secrétariat formation  
de la CNT IS 31

2024/08

# 1 L'auto-émancipation et l'autonomie de classe

« **L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes** » (Statut de l'A.I.T.<sup>1</sup> de 1864<sup>2</sup>, rédigé par Marx<sup>3</sup>) = le syndicalisme d'action directe est l'application concrète de ce programme : le syndicalisme d'action directe implique d'organiser **l'auto-émancipation de classe**.

Pourquoi les travailleur·euse·s non-patron·ne·s ne peuvent compter que sur elleux-mêmes pour s'émanciper ?

- Question d'intérêt. L'intérêt de la bourgeoisie est de nous exploiter pour faire du profit. Ce n'est pas parce que les bourgeois sont immoraux ou méchants. C'est parce que leur position dans la société les détermine à avoir ce genre de comportement, sinon illes perdraient leur position. On ne peut pas attendre de la classe dominante<sup>4</sup> et des gestionnaires politiques du sys-

---

1. Association Internationale des Travailleurs.

2. C'est la date de fondation de l'A.I.T. Elle était alors unitaire et a été historiquement marquante, ce qui lui vaut le titre de 1<sup>re</sup> Internationale. Schématiquement, donc en simplifiant, ça a commencé par virer les mutualistes adpetes de Pierre-Joseph Proudhon, puis la méta-tendance restante, les collectivistes, s'est écharpée sur l'État et le fonctionnement de l'organisation, avec Karl Marx (étatiste et centraliste) et Mikhaïl Bakounine (anti-étatiste et fédéraliste) comme figures des 2 méta-points de vue, ce qui conduira à l'exclusion des « anti-autoritaires ». Il y a ensuite eu plusieurs A.I.T.

3. Karl Marx (1818-1883) est entre autres un philosophe, un sociologue et un économiste, tout en étant un théoricien révolutionnaire. Il a notamment étudié le capitalisme et ce en parti avec l'aide de son ami Friedrich Engels (1820-1895). Son œuvre majeure est *Le Capital*, mais il a écrit bien d'autres choses, dont le fameux *Manifeste (du parti) communiste*. Pour commencer à connaître sa pensée, on peut lire : Florian Gulli, Jean Quétier, *Découvrir Marx*, éditions sociales, 2020 ; Pascal Combemale, *Introduction à Marx*, éditions La Découverte, 2018 [2010, 2006]. Et si on souhaite se frotter à sa pensée sur la manière de s'organiser et d'agir, on peut citer : Karl Marx (et Jean Quétier), *Sur le parti révolutionnaire*, éditions sociales, 2023, avec toutefois là 640 pages, mais ça peut être utile pour assommer un patron.

4. On parle là de *la* classe dominante, pour désigner la Bourgeoisie ou classe capitaliste. Cependant, on peut faire du découpage en son sein (notamment entre capitalistes industriels et capitalistes financiers, quoi qu'il est

tème social actuel qu'ils émancipent les travailleur·euse·s non-patron·ne·s.

- Même si les bourgeois voulaient, en allant contre leur propre intérêt, de nous émanciper, ils ne pourraient pas le faire. On n'émancipe pas quelqu'un à sa place. L'émancipation implique par définition de reprendre du contrôle sur sa vie, d'arracher le pouvoir de décider, le pouvoir de choisir, la capacité de faire. En faisant à la place des premiers concerné·e·s, même lorsque c'est avec des « bonnes » intentions, on décide à leur place, on continue à contrôler leur vie, bref on ne les émancipe pas. Slogan féministe : « Ne me libère pas, je m'en charge ». Par nature l'émancipation des opprimé·e·s est forcément auto-émancipation.
- **L'émancipation** est donc le fait de se libérer soi-même d'une domination ou d'une servitude, d'une contrainte. C'est justement à la fois l'objet et la justification même de l'action directe.
- S'émanciper implique d'être autonome : c'est-à-dire de fixer ses propres règles, son propre horizon. « **L'autonomie prolétarienne** » structure toute la stratégie du syndicalisme d'action directe. Le syndicalisme prolétarien, c'est-à-dire les travailleur·euse·s non-patron·ne·s organisé·e·s entre eux pour défendre leur intérêt spécifique, permet et incarne l'autonomie prolétarienne. Action directe et autonomie sont indissociables.

---

devenu assez courant d'être les 2 hors petit·e·s patron·ne·s) et elle tient grâce à des groupes sociaux intermédiaires qu'on pourrait qualifier alternativement de classes intermédiaires et ainsi parler plutôt de classes dominantes au lieu de *la* classe dominante. Que le positionnement dans les rapports sociaux rendent plus ou moins susceptibles de défendre le capitalisme ou le communisme, avec parfois une différence (qui peut être significative) entre le déclaratif et l'agissement matériel au-delà de la posture, c'est une chose indéniable, qu'il faut donc prendre en compte. Cependant, le présent document vise à donner des grandes lignes stratégiques pour le plus grand nombre et non être une discussion philosophique, et ce genre de distinctions fines n'est de toute façon pas le présent sujet, qu'on évoque donc pour éluder explicitement.

Garantir l'autonomie de notre classe, passe par l'indépendance totale de ses organisations : les syndicats. Mettre à mal cette indépendance, c'est mettre à mal l'autonomie des travailleur·euse·s non-patron·ne·s.

- Indépendance vis-à-vis du patronat et de l'État, ce qui implique le refus des subventions (indépendance financière).
- Indépendance vis-à-vis de tout groupement extérieur, notamment des partis politiques.

## 2 L'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques

- **Parti** : on se regroupe entre personnes de toutes conditions sociales par aspiration, autour d'une idéologie commune (regroupement inter-classiste et affinitaire). Avant tout fondé sur identité d'idées.
- **Syndicat** (prolétarien) : on se regroupe entre travailleur·euse·s non-patron·ne·s par intérêt matériel et moral (regroupement de classe et d'intérêt). Évidemment le syndicat fait de la politique, dans le sens où il participe à changer la société. Mais à la différence des partis, il permet de faire de la politique directement, à partir du quotidien, sur le terrain social, et de manière concrète. Il permet aux travailleur·euse·s non-patron·ne·s de faire de la politique en se réunissant autour de leurs intérêts communs et de pratiques d'entraide et de lutte, plutôt que de se cliver à coup d'étiquettes, de postures partisans et d'enjeux (anti-)électoraux. Avant tout fondé sur identité d'intérêt.

### 2.1 Répartition des rôles entre partis et syndicats ?

De nombreux politiques socialistes ont cherché à imposer la **répartition des tâches** suivante entre partis et syndicats :

- les syndicats s'occupent des luttes quotidiennes défensives et revendicatives ;

— les partis politiques cherchent à transformer la société dans sa globalité en profondeur et sur le plus long terme.

Dans cette vision, le Syndicat est éventuellement un « instrument » au service de sa politique. Seul le Parti verrait suffisamment loin pour dessiner des finalités politiques et un projet de société. Les syndicats, étroitement bornés, auraient ainsi besoin de la direction politique des partis. Autrement dit, les travailleur·euse·s non-patron·ne·s ne seraient pas capables de s'auto-diriger politiquement via leur propre organisation qu'est le Syndicat.

Le syndicalisme d'action directe refuse cette répartition des tâches et considère que les travailleur·euse·s non-patron·ne·s et leurs syndicats doivent compter sur elleux-mêmes pour transformer la société à leur avantage. Cela n'empêche en rien les partis politiques de chercher à transformer la société de leur côté et à leur manière.

Historiquement de nombreux partis « socialistes » (sociaux-démocrates, léninistes, anarchistes<sup>5</sup>) ont voulu instrumentaliser, diriger et/ou noyauter les syndicats. Ils n'ont cessé de **contester la capacité politique du syndicalisme**.

Le syndicalisme d'action directe veille à sa totale indépendance vis-à-vis de ces groupements. Cela n'empêche pas le syndicalisme de décider de s'allier ponctuellement avec des partis, mais il le fait en veillant à sa stricte indépendance. Les adhérent·e·s d'un syndicat CNT peuvent évidemment être membre de partis politiques, mais on leur demande de ne pas chercher à y imposer la ligne de leur parti. C'est le syndicat, via ses adhérent·e·s actifs<sup>6</sup>, qui décide de

---

5. Notamment la Fédération Anarchiste Ibérique (FAI), créée en 1927 par des anarchistes désireux d'imposer leur direction politique à la CNT espagnole. La FAI prendra définitivement le contrôle de la CNT en 1931 provoquant alors une vague d'exclusion et de désaffiliation de la CNT (départ de 50 000 adhérent·e·s, essentiellement en Catalogne et à Valence).

6. On parle de minorité agissante, car il est malheureusement improbable qu'une majorité d'adhérent·e·s participe, hors rares périodes d'effervescence (et encore : ça ne fait que significativement rendre la chose moins improbable) et hors cas des micro-syndicats. Cela vaut d'ailleurs au-delà des syndicats : le même constat peut être fait au niveau des bénévoles pour les associations.

sa propre ligne.

## 2.2 Transformer la société grâce aux partis socialistes ?

L'histoire a souvent rappelé aux travailleur·euse·s non-patron·ne·s qu'elles ne devaient pas trop compter sur les partis politiques pour se libérer. Il existe deux grands types de partis politiques dit « ouvrier·s » ou socialistes : les partis réformistes et les partis révolutionnaires.

**Les partis socialistes réformistes** cherchent à prendre le pouvoir par les élections dans le cadre du capitalisme. Ils visent par des réformes à faire reculer progressivement et légalement le capitalisme en faveur des travailleur·euse·s non-patron·ne·s. (Exemple aujourd'hui en France ≈ La France Insoumise, dont l'incarnation principale est Jean-Luc Mélenchon.)

### **Les limites de cette stratégie électoraliste :**

- Quand ils arrivent au pouvoir, ces partis sont bloqués : ils doivent devenir gestionnaires du système en respectant le système et ils ont peu de marge de manœuvre. Ils subissent les lois du marché et du capitalisme qui restreignent leur politique. S'ils essaient d'appliquer un programme trop socialiste, ils doivent faire face à des représailles des capitalistes (exemples : problème d'approvisionnement et de débouché sur le marché international, désinvestissement, sanction, financement d'agitation anti-socialiste, voire de groupes para-militaires, organisation de coup d'État, etc.).
- Ces partis, s'ils arrivent au pouvoir, ne peuvent donc appliquer par eux-mêmes que très partiellement et superficiellement leur programme socialiste (si tant est qu'il ait été sincère et non opportuniste pour être élu puis s'en foutre après), voire même appliquer finalement un programme capitaliste

(exemples : tournant de la rigueur sous Mitterrand<sup>7</sup>, EELV<sup>8</sup> à la mairie de Grenoble avec Éric Piolle, Podemos à Barcelone en Espagne. . .). Dans le cas où le parti s’obstine, il risque de se confronter très violemment aux capitalistes et passer dans une fuite en avant révolutionnaire<sup>9</sup>.

Rappelons que **les avancées sociales réformistes les plus importantes n’ont été arrachées que par des rapports de force construits dans l’action et la mobilisation des travailleur·euse·s non-patron·ne·s**. Exemples en France :

- 1936 : la grève générale de mai et juin de 2,5 millions salarié·e·s avec occupation d’usine a permis : la création des 2 semaines de congé payé, la création des conventions collectives, l’augmentation générale des salaires.
- 1945 : guérilla armée contre le fascisme, grève insurrectionnelle d’août 1944, défaite d’une bourgeoisie largement engagée dans la collaboration avec les nazis : création de la Sécurité Sociale (Assurance Maladie, Retraites, Invalidité, Famille, Chômage), expropriation de grandes entreprises (Renault [automobile], charbonnage, gaz, électricité, secteur bancaire).

---

7. François Mitterrand (1916-1996) a été président de la 5<sup>e</sup> république bourgeoise de France, ce de 1981 à 1995 via 2 mandats successifs de 7 ans chacun. Le « tournant de la rigueur » arriva vite : <[https://wikirouge.net/Mitterrand\\_et\\_le\\_tournant\\_de\\_la\\_rigueur](https://wikirouge.net/Mitterrand_et_le_tournant_de_la_rigueur)>.

8. EELV = « Europe Écologie Les Verts ».

9. C’est par exemple ce qu’a envisagé Frédéric Lordon. D’abord au sein de la conjoncture présente via « *Le “point L”* », dans *Vivre sans ? Institutions, police, travail, argent. . .* (dont certains gros morceaux sont très philosophiques), éditions La Fabrique, octobre 2019. Puis, génériquement, à travers Joseph Andras, « Frédéric Lordon : “On ne demandera pas au capital d’envisager gentiment de rendre les clés” », journal l’Humanité, 8 novembre 2019 ; qui a eu droit à une version augmentée : « Le capitalisme ne rendra pas les clés gentiment », [blog.mondediplo.net](http://blog.mondediplo.net), 22 novembre 2019. À l’occasion du choc-confinement avec le covid-19 et ses variants, il a réabordé le sujet conjoncturellement : « Perspectives 2 : Ils ne lâcheront rien », [blog.mondediplo.net](http://blog.mondediplo.net), 5 mai 2020 ; repris sous une forme amendée dans *Figures du communisme*, éditions La Fabrique, 2021. Enfin, yoyo oblige, il a repris la problématique hors contexte présent, mais cette fois en s’appuyant sur une séquence historique : « Chili 73 », [blog.mondediplo.net](http://blog.mondediplo.net), 10 septembre 2020 ; repris dans le livre qu’on vient de citer.

- 1968 : grève générale de mai-juin d'au moins 7 millions de salarié-e-s : 35% d'augmentation du SMIG <sup>10</sup>, 10% d'augmentation pour les autres salaires, légalisation des sections syndicales et création du droit syndical, passage progressif de la semaine de 48h à 40h, 4<sup>e</sup> semaine de congé payé, création du droit à la formation professionnelle...

**1920** → **Journée de 8H**

**1936** → **Congés payés**

**1945** → **Sécurité sociale**

**LE CHANGEMENT ?**

**C'EST EN SE SYNDIQUANT !**



***Comités Syndicalistes***  
***— Révolutionnaires —***

**Les partis « communistes » révolutionnaires** : leur stratégie est de s'emparer par la force de l'État et y installer des gouvernements centralisés et autoritaires pour mener leur politique et briser la résistance de la bourgeoisie. Aujourd'hui ce n'est plus à la mode en Occident. Historiquement ça a été une catastrophe pour les travailleur-euse-s non-patron-ne-s (exemples : régimes « socialistes » en URSS <sup>11</sup>, Europe de l'Est, Chine, Corée du Nord...).

10. SMIG = salaire minimum interprofessionnel garanti. C'est devenu le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance).

11. « L'URSS n'est ni U (union), ce qui suppose la libre adhésion des par-



**Conclusion** : La transformation sociale et l’émancipation des travailleur·euse·s non-patron·ne·s est une chose trop sérieuse et importante pour la déléguer à des partis. Les travailleur·euse·s non-patron·ne·s ont intérêt à directement se saisir de ces questions, par en bas, à travers leurs syndicats <sup>12</sup>.

### 3 L’autosuffisance syndicale

**Constat** : On remarque que les revendications des syndicats sont souvent repliées/restreintes autour du travail salarié en entreprises. Ces revendications sont fondamentales, mais délaissent de nombreux problèmes et aspirations que peuvent avoir les travailleur·euse·s non-patron·ne·s.

- Restreint l’utilité du syndicalisme. Ne permet pas aux syndicats, malgré leur prétention affichée, de défendre l’ensemble des intérêts des travailleur·euse·s non-patron·ne·s.
- Exclu du syndicalisme des travailleur·euse·s non-patron·ne·s pas directement concerné·e·s par les revendications salariales (en formation, « chômeur·euse », personne marginalisée du salariat, retraité·e).
- Empêche que les travailleur·euse·s non-patron·ne·s et leur organisation puissent s’auto-suffir.

---

ties composantes, et une certaine autonomie de ces parties ; ni R (république), puisque c’est une dictature centralisée, évoluant toujours davantage vers la dictature personnelle ; ni S (socialiste), puisque le socialisme reste à construire en Russie et que les concessions de plus en plus importantes faites au capitalisme ne permettent pas, dans la situation mondiale présente, d’en escompter la réalisation ; ni S (soviétique), car les soviets ne constituent plus en Russie la pierre d’assises du régime » (Fernand Loriot (1870-1932), *Les problèmes de la révolution prolétarienne*, Librairie du travail, 1928, p. 7-8, d’après Julien Chuzeville, *Dix questions sur le communisme*, éditions Libertalia, 2023, p. 22).

12. Qui, s’ils sont de classe et confédérés interprofessionnellement, peuvent être considérés comme formant « le Parti du Travail » comme l’a exprimé Émile Pouget dans une brochure de ce nom, qu’on peut retrouver via le Web sur [archivesautonomies.org](http://archivesautonomies.org), ainsi que dans le livre *L’action directe et autres écrits syndicalistes (1903-1910)*, éditions Agone, 2010.

**Particularité de la stratégie syndicaliste révolutionnaire (SR) :** Refuse cette étroitesse du syndicalisme dominant. Ambitionne un champ revendicatif qui englobe tous les besoins des travailleur·euse·s non-patron·ne·s : tout ce qui concerne les travailleur·euse·s non-patron·ne·s concerne le Syndicat et ses combats : travail, droits sociaux, droit aux papiers, logement, consommation saine et pratique frauduleuse, maillage du territoire par du transport public accessible, sexisme, racisme, LGBTQIphobie, validisme, droit à la culture et au loisir, préservation de nos écosystèmes et du climat, etc.

Avantages :

- plus inclusif pour tout·e·s les travailleur·euse·s non-patron·ne·s ;
- rend le syndicalisme plus intéressant et utile pour les travailleur·euse·s non-patron·ne·s ;
- rend les syndicats (et donc les travailleur·euse·s non-patron·ne·s) plus auto-suffisants ;
- permet de mieux articuler les différentes thématiques auxquelles nous sommes concernés, plutôt que de les saucissonner / compartimenter.

Avec la Charte d'Amiens (CGT, 1906), le SR affirment le contraire. Rien d'étonnant par conséquent que nos ancien·ne·s biberonné·e·s au syndicalisme révolutionnaire aient ressenti la nécessité de mettre en place des regroupements spécifiques au sein des syndicats<sup>13</sup>.

**Rôle globale du syndicalisme** (contre une vision restreinte et minimaliste du syndicalisme qui domine aujourd'hui) : Le syndi-

---

13. Mentionnons la MOE/MOI (respectivement Main d'Œuvre Étrangère et Main d'Œuvre Immigrée; à ce propos, on peut lire « Une histoire de la MOE/MOI », dans revue *Syndicaliste !* n° 23, avril 2004, page 12 à 15, <<https://www.syndicaliste.com/histoiremoe>>) et la MOF (Main d'Œuvre Féminine), ainsi que Marie Guillot (Slava Liszek, *Marie Guillot. De l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme*, éditions L'Harmattan, 1994 ; Anne Goirand Hohl, Philippe Péchoux, Morgan Poggioli, *Marie Guillot : une institutrice féministe syndicaliste-révolutionnaire (1880-1934)*, éditions universitaires de Dijon, 2024).

calisme révolutionnaire (SR) invitent à **englober, sur le terrain social et au sein même du syndicalisme, l'ensemble des besoins et préoccupations de notre classe**. Tout ce qui concerne les travailleur·euse·s non-patron·ne·s concerne le Syndicat, et le Syndicat peut décider de s'en saisir. Le Syndicat y est pensé comme une **contre-société solidaire et autonome** que les travailleur·euse·s non-patron·ne·s construisent ici et dès maintenant pour et par par elleux-mêmes.

Le syndicalisme aujourd'hui ne suffit pas à tout<sup>14</sup> du fait de sa faiblesse. Mais dans une perspective d'autonomie de classe, cela reste un objectif.

## 4 Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire

Il y a deux principaux courants syndicaux d'action directe : le SR et l'AS.

- Le **syndicalisme révolutionnaire (SR)** est né au début du 20<sup>e</sup> siècle en France au sein de la CGT et sert alors de modèle pour des syndicalistes de divers pays. Il s'érige en doctrine nouvelle qui se suffit à elle-même, distincte des autres courants socialistes. C'est lui qui affirme et popularise la notion d'action directe. Le syndicalisme révolutionnaire considère qu'il est plus

---

14. Précisons que par « tout », nous entendons là les rapports inter-humains et les rapports de l'humanité avec la Nature extérieure qui ont un effet sur les intérêts humains (climat, biodiversité, etc.). De par sa nature et sa volonté d'unité de classe qui en découle, le Syndicat ne peut que difficilement se saisir de la question zoonimale, et à fortiori d'une manière radicale : il paraît assez facile d'envisager une ligne bien-êtreiste (plus couramment dite welfariste par anglicisme), car ça ne remet pas en cause l'exploitation humaine sur les animaux non-humains et donc ne va pas trop contre l'intérêt de la « classe » humaine, mais cela sera clivant avec les abolitionnistes qui ne veulent pas juste la rendre moins pire mais en finir (Gary Francione, *Introduction aux droits des animaux*, éditions L'Âge d'Homme, 2015) et sont prompts à considérer le véganisme comme un impératif moral (Gary Francione, *Why Veganism Matters*, Columbia University Press, 2021).

pertinent d'unifier le plus possible de travailleur·euse·s non-patron·ne·s autour de pratiques concrètes de l'action directe et de l'autonomie, plutôt que de les diviser via des postures partisans, jugées inutilement clivantes.

- On peut considérer que c'est de l'anarchisme en acte. Mais l'évocation de l'anarchisme peut faire peur (religion, illégalisme « violent », etc.) et/ou ne pas plaire (refus des élections politiciennes et campagne contre, etc.), donc ça peut faire fuir ou diviser inutilement notre camp, alors que pas les pratiques. Anecdotiquement, cela fait que le SR ne parle pas de communisme libertaire, mais juste de socialisme ou communisme tout court, ou de communisme libre ou communisme syndical pour se différencier du « communisme » stalinien et plus généralement du « socialisme » d'État.
- L'anarchisme, comme toute doctrine abstraite, peut être source de postures abstraites. Le respect de principes philosophiques en toutes circonstances peut être matériellement une erreur dans le combat concret, tout en étant une potentielle source de crispation autour d'une éventuelle fétichisation de la doctrine ou de débats sur sa bonne interprétation en lieu et place d'une réflexion à partir de la réalité matérielle présente.
- Les gens qui bataillent idéellement ne sont pas forcément les gens qui bataillent sur le terrain, et ça a tendance à être les aisé·e·s qui bataillent idéellement et les ouvriers et ouvrières qui font du terrain. Les SR sont pour l'unité de terrain, tandis qu'à contrario les élections politiciennes des partis électoralistes provoquent bien des divisions. D'ailleurs, cela l'amène au refus d'appeler à une quelconque position politique lors des élections, en tout cas à minima en période ordinaire<sup>15</sup>.

---

15. Aux européennes de 2024, le Rassemblement National et Reconquête, des formations politiciennes indiscutablement d'extrême-droite, ont fait presque 40% des suffrages exprimés. Suite à ça, le président dissout l'assemblée nationale, ce qui déclenche des législatives. À cette occasion, les CSR prônent

- L'**anarcho-syndicalisme (AS)** est une scission du syndicalisme révolutionnaire qui apparaît notamment en Espagne et en France dans les années 1920. À partir des années 1930, des syndicalistes se réclament ouvertement de l'AS et théorisent ce nouveau courant. Ils s'approprient l'essentiel des apports du syndicalisme révolutionnaire (action directe, boycott et sabotage, grève générale, auto-organisation...) tout en considérant que le syndicalisme ne suffira jamais à tout et qu'il a besoin de l'anarchisme. L'anarcho-syndicalisme se présente alors comme une fusion entre le syndicalisme révolutionnaire et l'anarchisme : le syndicalisme en serait le mode d'organisation et d'action, l'anarchisme la finalité et la direction politique<sup>16, 17</sup>.

**Qu'est ce que l'anarcho-syndicalisme (AS) a prétendu apporter vis-à-vis du syndicalisme révolutionnaire (SR) ?** Il considère que sans la direction idéologique de l'anarchisme, le syndicalisme révolutionnaire va tomber sous la direction d'un autre courant politique hostile à l'autonomie prolétarienne (catalaniste, léniniste...). L'anarchisme permettrait au syndicalisme de ne pas « dévier »<sup>18</sup>. L'AS est donc pour l'autonomie prolétarienne, mais pense que celle-ci n'est garantie que si le syndicalisme se place

---

d'« utiliser le bulletin de vote comme tactique, à court-terme, pour choisir le moins pire », mais évidemment de ne surtout pas s'en tenir à juste ça. cf. <https://www.syndicaliste.com/dissolution-assemblee-nationale>

16. « L'Anarcho-Syndicalisme est un mouvement organique et organisé. Il tient sa doctrine de l'Anarchisme et sa forme d'organisation du Syndicalisme Révolutionnaire. » Pierre Besnard (alors secrétaire de l'AIT), *L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme. Rapport au Congrès Anarchiste International de 1937*, disponible via le Web sur [fr.theanarchistlibrary.org](http://fr.theanarchistlibrary.org).

17. « Ses positions théoriques [de l'anarcho-syndicalisme] se fondent sur les enseignements du socialisme libertaire ou anarchiste, tandis que son mode d'organisation est en grande partie hérité du syndicalisme révolutionnaire » Rudolf Rocker, *Théorie et pratique de l'anarcho-syndicalisme*, 1937, ré-édité par les éditions Aden en 2011.

18. « Le mouvement anarcho-syndicaliste ne peut dévier, en raison du contrôle permanent et sévère qui s'exerce sur les organisations et les militants ». Pierre Besnard (alors secrétaire de l'AIT), *L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme*, déjà cité.

sous la tutelle de l'anarchisme. Les anarcho-syndicalistes restent pour ouvrir leur syndicat à l'ensemble des travailleur·euse·s. D'où le « en même temps » de l'anarcho-syndicalisme : il ne fait pas des syndicats des syndicats anarchistes, tout en liant les syndicats à l'anarchisme. Et précisons que la direction idéologique des anarchistes dans les syndicats ne doit pas, en théorie, se muer en direction effective<sup>19</sup> (elle doit rester un *soft-power*).

Il y a eu parfois des frictions entre les deux courants, mais ça se passe aujourd'hui très bien dans la CNT française<sup>20</sup>. Notamment parce que :

- L'anarcho-syndicalisme à la française, du fait de l'héritage très ancré du syndicalisme révolutionnaire en France, a toujours été moins dirigiste que la version espagnole orthodoxe des années 1930 et est toujours attaché au syndicalisme d'Industrie<sup>21</sup>.
- Plus récemment, la CNT française et son anarcho-syndicalisme ont connu une réorientation syndicaliste révolutionnaire dans

---

19. « Mais il ne faut pas que la direction idéologique, qui implique que les “réalisateurs” sont imprégnés de l'idéal des “propagandistes”, se mue en direction effective. » Alexder Shapiro, préface à *L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme*, déjà cité.

20. La CNT-Vignoles, de par l'adresse de son local parisien et qui détient le nom de domaine Internet `cnt-f.org`, est usuellement considéré comme la CNT française. Cependant, il y a eu scissions et les organisations « nouvelles » s'appellent aussi CNT : d'abord la CNT-AIT, ayant rescionné et dont la ligne toulousaine (faisant partie de la CNT-AIT « réseau ») est nettement anarcho-syndicalisme comme l'indique d'ailleurs son journal ; puis la CNT-SO (Solidarité Ouvrière), qui accepte les permanent·e·s et dont l'implantation est ou était surtout dans le nettoyage.

21. Mais il ne faut pas nier que l'inertie et le faible nombre d'adhérent·e·s sont des facteurs et pas forcément négligeables. En effet, il y a une tendance à créer par principe des syndicats d'Industrie (parfois avec moins de 10 personnes, ce qui affaiblit le syndicat interpro souvent déjà pas très peuplé, quand ça ne le saborde tout simplement pas), tandis que la CNT-TAS et la CNT-FTE relèvent plutôt du syndicalisme d'entreprise voire de métier (car le premier sous l'appellation « travail et affaires sociales » est très lié au ministère du Travail et ne représente pas une Industrie, tandis le second relève plus de l'Éducation nationale que de l'Éducation en général au vue du motif de son refus des élections professionnelles et ne regroupe que ou quasiment que des professeur·e·s et universitaires).

les années 1970-80. Réorientation qui a provoqué le départ des anarcho-syndicalistes les plus orthodoxes lors de la scission de 1993<sup>22</sup>.

## 5 Annexes

### 5.1 La Charte d'Amiens

Le Congrès confédéral d'Amiens [1906] confirme l'article 2 constitutif de la CGT.

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière<sup>23</sup>.

Le Congrès précise par les points suivants, cette affirmation théorique.

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen

---

22. Il est là question de la CNT-AIT, qui a depuis rescionné.

23. Pour notre part, on a préféré parler de classe prolétarienne que de classe ouvrière. En effet, les syndicats contemporains acceptent sans problème au-delà des ouvriers et ouvrières, ce qui était bien différent en 1906 à la CGT. Néanmoins, ce sont les ouvriers et les ouvrières, en tant que catégorie et non tous les individus la composant, qui ont le plus intérêt à la défense et au changement et qui sont matériellement les plus combattifs.

d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

## **5.2 Plateforme des CSR sur les rapports entre syndicalisme et organisations politiques ou philosophiques**<sup>24</sup>

### **1. Refus du cumul des mandats syndicaux et politiques**

Une responsabilité syndicale (commissions, délégués syndicaux, permanences, secrétariats divers...) doit être refusé :

- si la personne candidate exerce une fonction, un mandat dans son organisation politique (électoral, secrétaire de section, de fédération...)

---

24. C'est un extrait (avec quelques retouches cosmétiques) de Comités Syndicalistes Révolutionnaires, *L'indépendance syndicale, base de l'autonomie ouvrière*, collection stratégie syndicale, 2011.



- si la personne candidate est notoirement connue pour représenter son courant politique, y compris si elle occupe une responsabilité dans une structure satellite (journal, radio. . .)

## 2. **Combattre l'entrisme**

Il faudrait être naïf pour ignorer que la plupart des organisations politiques cherchent à diriger le syndicat. Pour empêcher cette dérive, il est nécessaire de :

- développer la conscience de classe et donc l'orientation syndicaliste ;
- réduire au maximum le pouvoir dans les postes de responsabilité ;
- assurer une rotation des tâches par la formation intensive des adhérent·e·s ;
- contrôler les responsables par des assemblées générales mandataires et des élu·e·s révocables ;
- reconnaître les tendances syndicales sans référence aucune à un courant politique ou philosophique ;
- assurer et défendre le fédéralisme de chaque structure syndicale (syndicat, Union Locale. . .).

## 3. **Les relations avec les partis et organisations philosophiques**

Ces organisations, de par leur nature, leur composition sociale et les stratégies qu'elles développent, se différencient du syndicalisme même si, sur certains points, elles peuvent affirmer des objectifs similaires. Les CSR défendent les positions suivantes :

- pas de collaboration permanente ;
- des accords uniquement tactiques et ponctuels décidés et contrôlés par l'assemblée générale (AG) de la structure syndicale ;
- aucune systématisation de ces accords ponctuels. La nature de classe de ces organisations doit être régulièrement analysée afin de porter attention au caractère fluctuant de ce type d'organisations ;

- le Front unique de classe doit être constitué de préférence avec d'autres syndicats ou avec des associations dans lesquelles interviennent les syndicats, à l'exclusion des organisations politiques bien entendu ;
- lors d'une période révolutionnaire, des accords tactiques peuvent être passés, décidés et contrôlés par les assemblées syndicales. Les syndicats doivent être alors d'autant plus vigilants que la situation où s'exacerbent les conflits de classe, facilite l'apparition de la véritable nature de classe de ces organisations politiques ou philosophiques (politiques de conciliation, de prise de pouvoir par le Parti...).

Les CSR ont déjà affirmé être conscients des lacunes de la Charte d'Amiens adoptée par la Confédération Générale du Travail en 1906. Cependant, celle-ci offre une plateforme minimale intéressante à propos de l'indépendance syndicale et l'œuvre révolutionnaire portée par le syndicalisme. Il est alors important de la défendre ouvertement dans nos structures syndicales, à tous les niveaux, et de s'appuyer dessus afin de rénover le syndicalisme. Ce document peut également être un outil d'unification de différentes organisations permettant la réalisation de l'unité syndicale sur des bases démocratiques et de classe.

## 6 Proposition de lectures

### 6.1 Articles

1. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « Mais si, Jean-Luc [Mélenchon], la Charte d'Amiens, c'est vraiment bien ! », <<https://www.syndicaliste.com/melenchon-charte-d-amiens>>
2. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, fiche de formation n° 5 « La Gauche », <https://www.syndicaliste.com/formation>
3. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « La tête de manifestation, un enjeu révolutionnaire ? », mars 2018, <<https://www.syndicaliste.com/la-tete-de-manif>>

4. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « Stratégie des CSR », <<https://www.syndicaliste.com/strategie-des-csr>>
5. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « L'anarcho-syndicalisme contre le Front Unique », <<https://www.syndicaliste.com/histoire-de-l-isr>>

## 6.2 Brochures synthétiques

1. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, *L'indépendance syndicale, base de l'autonomie ouvrière*, collection stratégie syndicale, 2011
2. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, *Les courants syndicaux : leur histoire à travers leur organisation et leur stratégie*, collection stratégie syndicale, 2010

## 6.3 Histoire

1. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, *Le communisme français – Des CSR au PCF, une histoire occultée*, collection histoire du syndicalisme, 2010
2. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, *Les CSR espagnols – Histoire de la tendance révolutionnaire de la CNT*, collection histoire du syndicalisme (épuisé)
3. Jacques Julliard, *Autonomie ouvrière – Études sur le syndicalisme d'action directe*, Seuil, 1988 (épuisé)
4. Willy Gianinazzi, *Georges Sorel, philosophe de l'autonomie*, Arbre bleu, 2022 (éditeur incontactable)
5. Michel Branciard, *Syndicats et Partis, autonomie ou dépendance*, tome 1, 1879-1947, éditions Syros (PSU / La Découverte), 1982 (épuisé en papier, disponible sous forme électronique)
6. Thomas Lowit, *Le Syndicalisme de type soviétique, l'URSS et les pays de l'Est européen*, librairie Armand Colin (Paris), 1971 (épuisé en papier, disponible sous forme électronique)

# Stratégie du syndicalisme d'action directe

1. introduction et action directe dans les luttes quotidiennes
2. champs professionnels et syndicalisme d'Industrie
3. culture et sociabilité
4. double besoin et révolution
- 5. autonomie prolétarienne et indépendance syndicale**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>L'auto-émancipation et l'autonomie de classe</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>L'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques</b>	<b>3</b>
2.1	Répartition des rôles entre partis et syndicats? . . . . .	3
2.2	Transformer la société grâce aux partis socialistes? . . . . .	5
<b>3</b>	<b>L'autosuffisance syndicale</b>	<b>8</b>
<b>4</b>	<b>Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire</b>	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>Annexes</b>	<b>14</b>
5.1	La Charte d'Amiens . . . . .	14
5.2	Plateforme des CSR sur les rapports entre syndicalisme et organisations politiques ou philosophiques . . . . .	15
<b>6</b>	<b>Proposition de lectures</b>	<b>17</b>
6.1	Articles . . . . .	17
6.2	Brochures synthétiques . . . . .	18
6.3	Histoire . . . . .	18

Fait par le secrétariat formation de la CNT IS 31. Version du 2024/08.  
Disponible sur <https://cnt31.cnt-f.org/article1486.html>

Texte, mise en page et code L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub> associé dans le domaine public,  
via la licence Creative Commons 0 en version 1.0 :  
<https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>